

Réf: Dossier 297094

Avis de constitution

SOCIETE « MERVEILLES TRAITEURS »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA-PALMERAIE, Lot
670, Ilot 71

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MERVEILLES TRAITEURS »

Objet : ORGANISATION D'EVENEMENTS, ANNIVERSAIRE, BAPTEME, MARIAGE, SOIREES COCKTAILS, DINERS GALAS BOULANGERIE, PATISSERIE, GLACIER, CAVE, RESTAURATION, DIVERSES PRESTATIONS. Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA-PALMERAIE, Lot 670, Ilot 71

Dirigeant(s) Mme MARINA TERESA AMESSAN EPOUSE KONE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02770 du 19/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16411/GTCA/RC/2024 du 19/03/2024

